

Association Les P'tits Lutins des Trois Monts

LIVRET D'ACCUEIL



Relais assistants Maternels

Pour les cantons de Montendre,

Montlieu-La-Garde

Et Montguyon



Le Relais Assistants Maternels AM STRAM RAM 17 a été créé en Janvier 2014 par l'association des P'tits Lutins des Trois Monts dont la présidente est Emilie BOURNAZEAU, avec le soutien financier de la CAF, du Conseil Général, de la MSA et de la commune de Montendre, du SIVOM de Montlieu-La-Garde et du Syndicat des Communes du canton de Montguyon.

Qu'est-ce qu'un RAM ?

Un lieu d'**information** et d'**orientation** pour les parents, les Assistants maternels et des professionnels de l'accueil d'enfants à domicile

Un lieu de **professionnalisation** des Assistants Maternels

Un lieu d'**observation** des modes d'accueil du territoire

Des **ateliers d'éveil** à destination des Enfants et de leur assistant maternel

Des **réunions à thème** pour tous

Les actions menées par le RAM visent à contribuer à l'amélioration de l'accueil à domicile et à la valorisation du métier d'Assistante Maternelle.

Les missions du RAM sont définies par la CAF et le Conseil Général. C'est entre autre ce qui différencie un RAM d'une Association d'Assistants Maternelles.

Nous précisons d'ailleurs que le fait de venir au RAM, bien que ses actions se dérouleront souvent dans des locaux partagés avec les Associations d'Assistants Maternelles du territoire, ne sous-entend **aucune adhésion** à aucune Association d'Assistants Maternelles que ce soit.

Les permanences du RAM

Vous pouvez joindre par téléphone ou par mail l'**Animatrice Responsable du RAM, Laurie ZANONI**, qui pourra vous recevoir sur Rendez-vous :

Les Lundis de 13h30 à 16h30 à la Mairie de Montlieu-La-Garde,

Les Mardis de 9h à 12h30 à la Maison de la Petite enfance à Saint-Aigulin,

et de 14h à 17h à la Mairie de Montguyon

Les Mercredis de 9h30 à 12h à la Maison de la Petite Enfance à Montendre

Les Jeudis de 13h30 à 17h30 à la Maison de la Petite Enfance à Montendre

Et les Vendredis de 13h à 16h à la Mairie de Montlieu-La-Garde.

Lors de cet accueil le Relais Assistants Maternels propose :

— **aux parents**

Une information sur l'ensemble des modes de garde existants sur le territoire et les aides possibles,

Un accompagnement dans la fonction d'employeur,

Des informations générales sur la législation, les contrats, les instances compétentes,

Un lieu d'écoute et d'échange, en toute confidentialité,

Un lieu de rencontre, et de médiation si besoin, avec l'assistant maternel employé.

— **aux assistants maternels**

Un lieu d'information et de documentation,

Un lieu d'écoute et d'échanges sur le métier d'assistant maternel,

Des informations pour les candidats à l'agrément d'Assistant Maternel,

Un accompagnement dans la professionnalisation,

Des informations générales sur les droits du travail, ou une orientation vers les instances compétentes,

Un lieu de rencontre, et de médiation si besoin, avec le parent employeur.

Informations et règlement

Nous rappelons que le Relais Assistants Maternels est un service public, gratuit et ouvert à tous.

Lors des accueils, l'Animatrice s'engage à faire preuve de discrétion, de neutralité et à appliquer le secret professionnel.

De même les parents et assistants maternels s'engagent à respecter la vie privée de leur employé/employeur.

Le Relais Assistants Maternels n'est en aucun cas chargé du suivi et contrôle des professionnels, ainsi que de l'attribution de leur agrément, ce qui est le Rôle du service de PMI du conseil général.

Il ne se substitue pas à la fonction d'employeur des parents et n'intervient pas dans la relation contractuelle de droit privé entre ceux-ci et l'assistante maternelle.

L'animatrice du Relais ne pourra en aucun cas délivrer de conseil juridique, cela relevant exclusivement de la compétence d'un juriste. De ce fait la responsabilité de l'animatrice et de l'association ne peut être engagée.

Le Relais n'est pas non plus garant des conditions d'accueil de l'enfant chez le professionnel employé, cela résulte du seul choix des parents.

L'Animatrice, lorsqu'elle distribuera les listes d'Assistants Maternels aux parents, ne pourra préciser les disponibilités de chacun(e) que si les assistants maternels lui transmettent les informations sur leurs disponibilités régulièrement.

L'Animatrice s'engage enfin à faire preuve de neutralité au moment de l'information sur les différents modes de gardes, à ne pas influencer le parent sur son choix, et à ne pas mettre en avant certains noms sur les listes d'assistants maternels.

Les ateliers du RAM

Le Relais Assistants Maternels propose des ateliers d'éveil aux assistants maternels du territoire et aux enfants qu'ils accueillent :

Les Lundis de 10h à 11h30 à Montlieu-La-Garde, dans les locaux de Bouge tes Vacances,

Les Mardis de 10h à 11h30 à la Maison de la Petite Enfance de Saint-Aigulin

Les Jeudis de 10h à 11h30 à la Maison de la Petite Enfance de Montendre

Les Vendredis de 10h à 11h30 dans l'ancienne école de Saint Martin D'Ary

Pourquoi ces temps d'accueil collectifs ?

— Pour les enfants :

Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes,

Développer de nouveaux liens sociaux et affectifs,

S'éveiller, imaginer, s'exprimer, encourager la curiosité,

Découvrir la vie en collectivité, et se préparer ensuite à l'école...

— Pour les assistants maternels :

Rompre l'isolement, Tisser des liens, développer des solidarités,

S'enrichir de ce que chacun peut apporter,

Découvrir de nouvelles pratiques grâce à des interventions de professionnels,

Susciter l'envie de se former, d'apprendre,

Echanger autour du quotidien, trouver du soutien, se remettre en question,

Valoriser la profession.

Informations et règlement

Ces ateliers sont uniquement destinés aux assistants maternels dont l'agrément est en cours de validité, accompagnés des enfants concernés par leur agrément, et de leurs propres enfants s'ils ont moins de 6 ans.

L'Animatrice s'engage à proposer des ateliers d'éveil adaptés aux âges et au rythme des enfants accueillis, de même, elle s'engage à rester autant que possible à l'écoute des propositions et besoins des assistants maternels au sujet de ces temps collectifs.

Les assistants maternels ne pourront assister aux ateliers sans l'autorisation préalable des parents de l'enfant. Des parents soucieux de savoir comment se déroulent les ateliers pourront venir y assister avant de donner leur accord.

Pour le bien être de l'enfant, et pour des raisons matérielles et de sécurité, les enfants de plus de 6 ans ne seront pas admis aux ateliers du RAM.

Pour une question de bien être également, nous demandons aux assistantes maternelles de ne pas venir en atelier si l'un des enfants qu'elle accompagne est atteint d'une maladie contagieuse.

Les assistants maternels sont seuls responsables des enfants présents avec eux, en aucun cas ces derniers ne pourront être laissés seuls en atelier.

Les assistants maternels s'engagent à respecter les rythmes de l'enfant et à veiller à son bien être au cours de ces temps collectifs.

Enfin nous rappelons que tout propos inapproprié au sujet d'enfants, de parents, ou de collègues assistants maternels ne sont pas tolérables au sein du RAM.

L'association dispose d'une assurance pour les activités menées par le RAM.

Les temps forts du RAM

Dans le cadre des missions du RAM, des temps d'information collectifs seront organisés au cours de l'année, définis par les besoins exprimés par les assistants maternels et parents du territoire.

Sous forme de soirées débat, de conférences, ou de journées à thèmes, ces temps pourront être ponctuellement ouverts aux parents et enrichis par l'intervention de professionnels dans les domaines abordés (juridiction, accueil du jeune enfant, échanges de pratiques, découverte de nouvelles techniques d'animation,...).

Ces réunions auront pour but d'accompagner les assistants maternels dans leur souhait de formation continue, et d'encourager les parents à soutenir leur employé(e) en ce sens.

Des sorties et journées d'animation seront également proposées aux assistants maternels ainsi qu'aux parents et leurs enfants.

Ces activités permettront aux parents, enfants et assistants maternels de partager des instants conviviaux, dans un cadre différent.

Les temps forts proposés par le RAM pourront ponctuellement nécessiter une participation financière.

L'association est ravie de vous accueillir au sein du RAM,

A très vite !



Association Les P'tits Lutins des Trois Monts
Présidente : Emilie BOURNAZEAU
Animatrice Responsable : Laurie ZANONI

06-86-23-06-37
amstramram17@gmail.com